



Formation professionnelle / alternance

La FCE-CFDT ne signe pas l'accord de Branche !

La FCE-CFDT ne cautionne pas un texte qui reprend la loi, sans avancées autres que « symboliques »

Après une période de négociation longue et rocambolesque, le texte proposé par les employeurs se limite quasiment à transposer le contenu des dispositions de la loi du 5 sept 2018 « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* ».

La réouverture des négociations au mois de septembre, demandée par la FCE-CFDT, n'a donné lieu qu'à de maigres avancées, qualifiées de « symboliques » par les employeurs eux-mêmes !

Par exemple : « la Branche s'engage à tendre a minima vers l'objectif de 5 % d'alternants dans la Branche des IEG », objectif déjà dépassé dans les grandes entreprises comme EDF, ENEDIS, ENGIE... Est-ce à dire que nous allons faire marche arrière ? Et le texte évoque vaguement une prime d'encouragement des tuteurs d'un minimum de 150 €, sans en préciser la fréquence...

Bref, du symbole... et aucune mesure améliorant le sort des apprentis ne figure dans cet accord ! Ce texte est même ponctuellement en retrait par rapport à l'accord précédent, lequel prévoyait notamment un abondement du Compte Personnel de Formation (CPF) dans certaines dispositions de son utilisation.

Alors que l'apprentissage est une priorité nationale pour la formation et l'accès à l'emploi des jeunes, qui constituent aujourd'hui une génération sacrifiée par le contexte sanitaire et économique, il est lamentable de constater le refus de la Branche des IEG de retenir cet enjeu pourtant gagnant/gagnant, qui permettrait de constituer les nouvelles compétences dont les entreprises auront besoin demain !

Au cours de cette négociation, les employeurs de la Branche nous ont sans cesse renvoyés aux négociations dans les entreprises. **La FCE-CFDT les prend donc au mot et portera activement désormais ses revendications dans les entreprises.**

AVEC LA FCE CFDT, AGISSONS POUR LA FORMATION DE TOUS LES SALARIES ET L'ACCES A L'EMPLOI DES JEUNES !

